

## Résumé

**L**e Portugal s'est engagé sur la voie d'un ajustement économique de longue haleine afin de stimuler sa croissance et de corriger un recours excessif à l'endettement. Le gouvernement met en œuvre avec détermination le programme de réformes et d'ajustement budgétaire lié à l'assistance financière de l'Union européenne (UE) et du Fonds monétaire international (FMI). D'importantes lois ont en conséquence été adoptées, avec un large soutien politique, pour améliorer la performance des marchés du travail et des produits. En outre, nombre des recommandations formulées par l'OCDE dans l'*Étude* précédente ont été mises en œuvre. Les autorités doivent veiller à ce que ces réformes ambitieuses soient appliquées de manière efficace. Le retour à une situation budgétaire viable est un préalable au rétablissement de la confiance ainsi qu'au redressement de l'investissement et de la croissance. Les autorités devraient donc s'employer à respecter les objectifs de déficit nominal du programme UE-FMI. Néanmoins, il leur faudra sans doute laisser jouer au moins partiellement les stabilisateurs automatiques, si les risques se matérialisent et si la croissance se révèle nettement inférieure aux prévisions du programme, tout en s'attachant à respecter leurs objectifs de solde budgétaire structurel pour restaurer la confiance des investisseurs. Dans le même temps, l'offre de crédit à l'économie devrait être favorisée, en encourageant la reconnaissance rapide des créances douteuses et en s'assurant que les banques respectent continuellement leurs obligations en termes de ratios de fonds propres et que le rythme de convergence vers l'objectif fixé à titre indicatif pour le ratio prêts/dépôts ne pénalise pas l'activité économique. Une attention particulière devra être accordée aux conditions de financement des petites et moyennes entreprises, notamment en incitant celles-ci à se financer davantage par action et moins par endettement et en réorientant les fonds européens. Il est primordial que soient mises en œuvre des réformes structurelles de fond pour renforcer la croissance potentielle et transférer l'activité économique des secteurs à faible productivité axés sur le marché intérieur vers les secteurs exportateurs de biens et de services. Des réformes énergiques du marché du travail permettraient d'en réduire le dualisme et de réaliser des gains de compétitivité.

**Des réformes budgétaires structurelles s'imposent pour rétablir la viabilité des finances publiques.** La persistance de primes de risque élevées sur les obligations indique que les autorités ont encore des obstacles à surmonter pour retrouver un plein accès aux marchés au cours de la période couverte par le programme. Des mesures structurelles sont nécessaires pour remédier aux problèmes posés de longue date par une croissance excessive des dépenses et par l'accumulation opaque d'engagements importants correspondant à des arriérés de paiements, aux pertes d'entreprises publiques et aux partenariats public-privé. Les mesures prises pour mettre en place un cadre budgétaire à moyen terme, adopter de meilleurs instruments de gestion financière, créer un conseil budgétaire et renforcer la transparence des comptes budgétaires sont bienvenues. En

outre, le cadre budgétaire serait sensiblement renforcé par l'instauration d'une règle de dépenses claire et facile à appliquer pour les administrations publiques, conformément au nouveau cadre budgétaire européen. L'évolution des finances des administrations locales et régionales a été marquée par d'importantes surprises négatives, et des réformes de leurs cadres budgétaires, qui sont en projet, s'imposent également.

**Un large éventail de réformes structurelles est nécessaire pour renforcer la productivité et accroître la part du commerce international dans l'économie.** Bien que leur libéralisation soit inscrite dans la loi, de nombreux marchés demeurent concentrés du fait de l'existence d'importantes barrières à l'entrée, qui entravent la concurrence et l'innovation. Une simplification des procédures de délivrance de licences aux entreprises, comme cela est prévu, favoriserait l'arrivée de nouveaux entrants sur les marchés, stimulerait la concurrence et renforcerait l'emploi. Les échanges internationaux du Portugal sont limités, eu égard à la taille relativement modeste de son économie, ce qui amène à penser que des gains pourraient être tirés d'une participation accrue aux échanges internationaux. Il importe que le gouvernement poursuive les efforts déployés pour améliorer l'environnement des entreprises, notamment sur les marchés concernés par les privatisations, et réduise les incitations à l'origine de distorsions qui détournent les investissements du secteur exportateur. Ces efforts devraient contribuer à attirer l'investissement direct étranger. Le niveau de formation de la main-d'œuvre reste nettement inférieur à la moyenne européenne et doit encore s'améliorer, malgré les nets progrès réalisés par la jeune génération, afin que les entreprises puissent se développer dans des domaines d'activité à plus forte productivité.

**De nouvelles réformes du marché du travail sont nécessaires.** Le cadre institutionnel a pesé sur l'emploi et débouché sur un marché du travail à deux vitesses, qui nuit à la croissance de la productivité, étant donné que les travailleurs sous contrat de courte durée sont moins portés à investir dans le capital humain et que les titulaires de contrats permanents ne sont pas suffisamment mobiles. Les efforts déployés pour réduire ce dualisme vont dans le bon sens et des réformes importantes ont été adoptées récemment, notamment la réduction des indemnités de licenciement, suite à un accord avec les partenaires sociaux. Néanmoins, les entreprises en position dominante imposent aux autres les conditions de rémunération et de travail par le biais de l'extension administrative des conventions collectives, ce qui affaiblit la concurrence, réduit les entrées de nouveaux acteurs sur les marchés considérés et, partant, nuit à la compétitivité. On pourrait atténuer encore ce dualisme du marché du travail en réduisant les indemnités de licenciement et en remédiant aux problèmes de retards et d'incertitude soulevés par les litiges sur les licenciements. Enfin, un allègement des coûts de main-d'œuvre non salariaux pour les bas salaires pourrait contribuer à améliorer les perspectives d'emploi des individus les moins qualifiés.



Extrait de :  
**OECD Economic Surveys: Portugal 2012**

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-prt-2012-en](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-prt-2012-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2012), « Résumé », dans *OECD Economic Surveys: Portugal 2012*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-prt-2012-2-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-prt-2012-2-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).